

Formation « Intervenir en qualité d'interprète médical-e et social-e professionnel-le »

Public : Interprètes ou futurs interprètes professionnel-le-s.

Prérequis : Aucun.

Durée : 2 jours, soit 12h.

Lieu : Siège de l'association Migrations Santé Alsace. → 24 rue du 22 novembre, 67000 Strasbourg (5ème étage).

Groupe de 15 personnes maximum.

Coût : nous contacter.

Formation accessible aux PMR et personnes en situation de handicap. Afin de préparer au mieux votre accueil, merci de nous prévenir lors des inscriptions si vous avez besoin d'aménagement. Contactez Sandrine Delozanne, référente handicap : s.delozanne@migrationsante.org

Programme de la formation

Jour 1 :

De l'aide à l'interprétariat

- Identification des fonctions et principes déontologiques de l'interprète professionnel médical et social à partir des représentations de ce métier ;
- Cadre institutionnel et réglementaire en France en 2024 : Charte de l'interprétariat médical et social professionnel, recommandation de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Repères de professionnalisation

- Les principes de fidélité au sens et d'impartialité à l'épreuve de la pratique ;
- Les différentes étapes de l'acte de traduction orale ;
- Sensibilisation à des techniques de traduction.

Jour 2 :

Repères de professionnalisation (suite et fin)

- Interprétation de liaison et attention interculturelle ;
- Interprétation de liaison et distanciation ;
- Réflexivité sur sa pratique et intérêt des GAP ;
- Bilan et synthèse du positionnement professionnel.

Formateurs-trices presenti-es :

- Sociologue de la santé,
- Interprète.

Objectifs :

- Mobiliser des connaissances concernant le cadre général et réglementaire de l'exercice professionnel de l'interprétariat médical et social en France ;
- Identifier les principes déontologiques d'intervention : fidélité de la traduction, confidentialité et secret professionnel, impartialité et respect de l'autonomie des personnes ;
- Réfléchir à la mise en œuvre des principes déontologiques dans la diversité des situations médicales et sociales rencontrées.

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques ;
- Méthodes actives basées sur les connaissances et la participation des professionnels-les ;
- Débats et réflexions sur les pratiques professionnelles.

En amont de la formation, vous recevrez un livret d'accueil ainsi qu'un questionnaire des attentes. A l'issue du stage, une attestation de formation vous sera remise ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Pour toute question vous pouvez contacter Lucie Obermeyer, responsable de l'organisme de formation : formation@migrationsante.org

Sandrine Delozanne, référente handicap : s.delozanne@migrationsante.org



Migrations Santé Alsace
Adresse : 24 rue du 22 novembre,
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 22 60 22
Mél : contact@migrationsante.org